



PROCÈS-VERBAL du COMITÉ DE DIRECTION DU GOLF DE TOURAINE

09 février 2026

L'an deux mille vingt-six, et le lundi 09 février à 18 heures, le Comité Directeur du Golf de Touraine s'est réuni au siège social du club sous la présidence de Marie POUPART LAFARGE.

Il a été établi une feuille de présence dûment signée, et annexée au présent PV qui permet de constater que sont présents ou représentés 11 membres composant le Comité Directeur.

Absents excusés et représentés : Carole VILLOTTE, Gilles MOREAU

Absent non représenté : Roland MARION, Jean Paul MASSIOT.

Démissionnaire : Philippe PENOT.

Assiste à la réunion : Raphaël ARNOULT.

Ordre du jour :

- Approbation du dernier PV.
- Présentation des projets Terrain.
- Chiffre d'affaires de janvier 2026
- Point sur les cotisations 2026.
- Tour de table des commissions.
- Assemblée Générale 2026.
- Questions diverses

1. Approbation et validation du dernier PV du Comité

Le PV du comité du 12 janvier 2026 est adopté à l'unanimité, sans adjonction ni modification.

2. Présentation de l'équipe Terrain

Romain, notre nouveau greenkeeper est venu présenter le travail et les propositions pensés lors des feedbacks avec son équipe. Le Comité salue cette présentation complète et éclairante pour la saison 2026.



Tableau des différentes surfaces :

Surfaces	Nombre de tontes	Conséquences
Green	Tous les jours	Qualité de coupe Remise en forme du terrain Roule du green Suivi très régulier de l'état sanitaire du green
Avant green	3 fois	Qualité de coupe Remise en forme du terrain
Départ	3 fois	Qualité de coupe Remise en forme du terrain Changement d'emplacement de repère pour éviter un piétinement
Fairway	3 fois	Qualité de coupe Remise en forme du terrain Moins de formation de tige

Informations : Toutes ces machines sont faites pour des coupes régulières ce qui permet d'avoir une meilleure qualité.

Cela a comme conséquence une meilleure surface de jeu. Un passage régulier des machines permet d'éviter une déformation du terrain.

Romain liste ensuite les autres tâches importantes qui doivent être faites régulièrement :

- Soufflage des différentes zones :
 - = Soufflage fairway (beaucoup plus régulier)
 - = Soufflage abord de green
 - = Soufflage complet des chemins autour du château
- Découpe des bunkers toutes les 6 semaines
- Débroussaillage des fossés toutes les 6 semaines plus retombée des balles
- Arrosage des fairways plus régulier
- Top dressing régulier sur les greens
- Changement des trous des puttings toutes les 4 semaines
- Abords du club house et château

3. Chiffre d'affaires 2025

Le chiffre d'affaires de janvier 2026 est en hausse de 10 % à comparer à celui de 2025. Les cotisations sont, elles, en hausse de 8 %.

A noter que ces chiffres ne sont pas très significatifs sachant qu'ils dépendent du tempo des renouvellements de cotisations de nos membres.

4. Point sur les cotisations

A fin janvier nous comptons 414 membres

Hors école de golf, à mi-février les arrivées au club équilibrent les départs ce qui est un point très positif, de nombreuses arrivées étant annoncées.

5. Tour de table des commissions

Les différents présidents de commission ont présenté les actualités de leur commission ainsi que leurs objectifs pour 2026, pour la plupart nous seront dans la continuité de 2025.

C'était surtout l'opportunité de faire le point sur les moyens humains pour le bon fonctionnement des activités proposées à nos membres.

Pour exemple, Frederic KOELTZ a abordé le futur GP jeune qui se déroulera les 2 et 3 mai 2026 pour lequel nous devons faire appel aux bénévoles pour la bonne marche de l'épreuve.

6. Assemblée Générale 2026

La date de l'assemblée générale est fixée au samedi 25 avril 2026 à 16h.

Raphaël Arnoult nous rappelle le règlement électoral ainsi que l'ordre du jour soumis au vote.

REGLEMENT ELECTORAL (extrait) :

- Compte tenu de son efficience, le vote s'effectuera soit :
 - par correspondance, à l'aide des bulletins et enveloppes mis à disposition avec la convocation qui sera envoyée au plus tard le jeudi 9 avril 2026
 - lors de l'assemblée générale pour les membres n'ayant pas voté par correspondance.
- Les candidatures et les professions de foi doivent être déposées au plus tard 30 jours francs avant l'Assemblée Générale Ordinaire soit le jeudi 26 mars avant 17h00
- La validation des candidatures sera effectuée au plus tard le lundi 30 mars 2026, par le Comité de Direction
- La composition du Bureau de vote sera :
 - un président désigné par le Bureau,
 - un assesseur volontaire membre du Bureau,
 - un assesseur volontaire membre du Comité et non du Bureau,
 - quatre scrutateurs volontaires parmi les membres.

A noter que cette année, il y aura six postes à pourvoir.

ORDRE DU JOUR :

- L'ordre du jour est le suivant selon les résolutions relevant de l'assemblée générale ordinaire :
 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2025 ;
 - Rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
 - Approbation des comptes 2025 ;
 - Approbation du budget 2026 ;
 - Compte rendu des activités sportives 2025 ;
 - Rapport moral 2025 ;

- Election au comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts selon le règlement électoral ;
- Questions diverses.

Le Comité vote à l'unanimité cet ordre du jour ainsi que le règlement électoral

7. Questions diverses

➤ Compétitions 2026 :

Le calendrier est presque complet. Cette année nous accueillerons de nouveaux partenaires avec des formats de compétitions différents qui devraient plaire au plus grand nombre.

➤ Point social :

- Nous avons recruté un nouveau jardinier qui commencera le 16 février.
- Jean Yves notre practice man étant en arrêt maladie pour deux mois minimums, nous avons recruté une personne en CDD. Malheureusement les planètes ne s'étant pas alignées, nous sommes de nouveau en recherche.
- Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jean Yves

➤ Soirée des nouveaux membres :

celle-ci est fixée au vendredi 27 mars, nous comptons sur Gilles Moreau pour trouver des parrains parmi nos membres historiques.

• Tournoi Trackman indoor :

nous testons actuellement une formule de compétition sur 5 ou 6 trous, durée environ 1h par partie, avec un groupe de 8 joueurs. En fonction des retours, nous essaierons de mettre en place ce genre d'activité.

• Troc-Golf :

un troc-golf vous sera proposé en début de saison.

Nous vous rappelons la nécessité de réservation au restaurant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Le prochain Comité est fixé fin février 2026 au Château de la Touche.

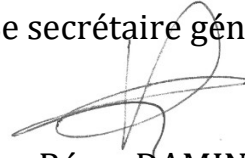
De tout ce que de dessus il a été fait et dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par :

La vice-Présidente



Marie POUPART-LAFARGE

Le secrétaire général



Rémy DAMIN